

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES | Page | Numéro d'acte | Désignation des pièces jointes |
|---|------|---------------|--------------------------------|
| NOUVEL ORDRE DU JOUR VOTE | | | |
| I - <u>Fonctionnement</u> : | | | |
| - Approbation du PV n°4 du CA du 21/03/2016 | 4 | | |
| - Autorisation de recrutement et renouvellement des personnels de droit public – AED, AP, AESH – pour vote (AT du CA) | 4 | 32 | |
| - Autorisation de recrutement et renouvellement des personnels de droit privé – pour vote – CAE/CUI (AT du CA) | 4 | 33 et 34 | |
| - Dons FSE et APEC (actions) pour les voyages scolaires – pour vote (ANT du CA) | 5 | 35 | |
| - Indemnité pour mission particulière (IMP) – pour vote (AT du CA) | 5 | 36 | |
| - Conclusion de la C.H.S. (pour information) | 6 | | |
| - <u>Conventions</u> : | | | |
| - Convention avec le Conseil Départemental – carnets de correspondance – pour vote (AT du CA) | 6 | 38 | |
| - Adhésion aux nouveaux contrats du groupement d'achat pour 2017 : marché de fournitures de papier et fournitures de bureau, nettoyage des hottes de cuisine, entretien et vérification de l'ascenseur – pour vote (AT du CA) | 6 | 42 | |
| - Convention « zone d'ondes » (pour régularisation) – pour vote (AT du CA) | 7 | 44 | |
| - * Convention avec la Direction Générale des Finances Publiques de Normandie pour la mise en place du prélèvement automatique pour le règlement des factures de restauration, prévu pour la rentrée 2016 | 7 | En attente | |
| - * Autorisation de signature de la convention mise à jour du groupement d'achat de l'EURE | 7 | 43 | |
| II – <u>Budgétaire et financière</u> : | | | |
| - Bilans financiers des voyages à Madrid et à Londres (pour information) | 8 | | |
| - Répartition subvention BOP : manuels scolaires, carnets de correspondance, droits de reprographie – DBM pour vote (AT du CA) | 8 | 41 | |
| - Suppression de l'aide financière « remise de principe » (pour information) | 8 | | |
| - *DBM pour information pour les dons | 8 | | |

| | | | |
|--|---------|----|--|
| III – <u>Action éducatrice</u> : | | | |
| - Orientation et affectation des élèves (ANT du CE) | 9 | 37 | |
| - Organisation du service pendant les congés d'été (ANT du CE) | 9 | 47 | |
| - Dérogation horaire rentrée 2016 – pour avis (ANT) | 9 | | |
| - Organisation de la structure pédagogique (AT du CA) | 10 | 46 | |
| - Emploi de la dotation horaire globalisée – HSE globalisées 2016/2017 (ANT du CE) | 11 | 48 | |
| - Choix des manuels scolaires, logiciels, outils pédagogiques (ANT du CE) | 11 | 49 | |
| - Projet d'établissement (annexes) : EPI (Enseignement des pratiques interdisciplinaires) et AP (Accompagnement Personnalisé) – pour vote (AT du CA) | 12 | 39 | |
| - Modification du Règlement Intérieur – pour vote (AT du CA) | 12 | 40 | |
| - Rapport annuel sur le fonctionnement de l'établissement, de l'AS et du CDI (AT du CA) | 12 à 17 | | |
| | | | |
| VI – <u>Affaires diverses</u> : | 18 | | |
| Questions diverses à soumettre 48 heures avant le CA. | | | |

Année scolaire : 2015/2016

Numéro de séance : 2015/05

Date de convocation : 17/06/2016

Présidence de : M. RIETTE

Quorum : 13

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés : 7

Signatures

Le Président
Pascal RIETTE, Principal

Le Secrétaire

La convocation a été envoyée aux membres du C.A. le 16/06/2016

6 membres sont excusés.

16 membres sont présents à l'ouverture de la séance.

Le quorum étant atteint, M. le Principal ouvre la séance à 17h05

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Quentin, Principale-adjointe

Le PV n°4 du CA du 21/03/2016 ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

M. le Principal donne lecture de l'ordre du jour.

M. Legros propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour * :

- Autorisation de signature de la convention avec la Direction Générale des Finances Publiques de Normandie pour la mise en place du prélèvement automatique pour le règlement des factures de restauration, prévu pour la rentrée 2016.
- Autorisation de signature de la convention mise à jour du groupement d'achat de l'EURE
- DBM pour information pour les dons.

M Riette soumet au vote le nouvel ordre du jour.

Votants : 16 - pour : 16 - contre : 0 - abstention : 0

Le nouvel ordre du jour est adopté.

Renouvellement et recrutement des contrats (AT du CA)

M. le Principal demande aux membres du CA de bien vouloir l'autoriser à renouveler et à recruter les personnels pour les nouveaux contrats de la vie scolaire :

AED – contrat de droit public - ACTE : 32

+ renouveler les contrats d'AED à raison de 3.5 ETP pour 1 an des collègues qui restent en poste. Trois nouvelles personnes seront recrutées dont la nouvelle assistante pédagogique pour l'équivalent d'1 ETP et deux AED à hauteur de 50 % chacun...

+ renouveler le contrat AESH à hauteur de 75 % pour la classe ULIS à compter du 1er septembre ainsi que le 50 % pour l'école primaire.

Votants : 16 - pour : 16 - contre : 0 - abstention : 0

CUI/CAE – contrat de droit privé - ACTES : 33 et 34

+ recruter un nouveau contrat vie scolaire CUI-CAE de 20 heures sur 12 mois à compter du 1er septembre 2016 avec l'accord des services départementaux de l'éducation nationale pour 1 an,

Ce poste était pourvu par Elisabeth Waksman qui passe AED à la rentrée prochaine.

M. Riette explique qu'il propose, lorsque cela est possible et si les personnes donnent satisfaction, aux CUI-CAE de passer AED comme cela a été le cas l'an dernier pour Yann.

Votants : 16 - pour : 16 - contre : 0 - abstention : 0

+ renouveler les deux contrats CUI-CAE pour le dispositif ULIS avec l'accord des services départementaux de l'éducation nationale pour 1 an,

Les contrats CUI étant règlementés, il n'est pas toujours facile de trouver les personnes qui correspondent à ce type de poste.

+ renouveler un contrat CUI-CAE (dédié aux espaces verts (TOS) pour 12 mois à compter du 1^{er} octobre

+ renouvellement un an d'un CUI-CAE dédié à l'entretien des sols (TOS) à compter du 1^{er} septembre pour 1 an

Votants : 16 - pour : 16 - contre : 0 - abstention : 0

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer ces contrats.

Don de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.C.) et du Foyer social Educatif F.S.E (actions) – ACTE NT N° 35

M. Legros présente les différents dons de l'association des parents d'élève et du Foyer social éducatif au bénéfice du collège. Plusieurs actions ont été réalisées pour diminuer la participation des familles aux voyages à Londres et à Madrid mais aussi pour proposer des prestations supplémentaires, notamment des repas, lors des séjours. Le F.S.E fait office d'intermédiaire pour la réception de l'argent des actions.

M. Poignant, enseignant d'Espagnol, assisté de l'A.P.E.C, a organisé un LOTO qui permet de verser un don au collège de 1252.96 €, dont 200€ provient des ressources de l'APEC. Ce don est reversé par le FSE pour le financement du voyage à Madrid.

Mme Campion et Mme Grente, enseignantes d'anglais, ont organisé une vente de calendrier qui permet de verser un don de 1042.92 € du FSE pour le voyage à Londres.

L'A.P.E.C verse en complément un don de 430.10 € pour financer un repas supplémentaire pour le séjour à Londres. C'est la vente des chocolats qui a permis de donner cette somme précise M. Liberge..

L'APEC a fait un don de 1600 € l'an dernier et cette année elle remet un chèque de 2000 € pour les activités pédagogiques du collège (service AP). De plus, 12 dictionnaires vont être achetés par l'APEC et distribués aux élèves du dispositif ULIS.

M. Riette précise que ce don pourra permettre de financer, en partie, une sortie sur Versailles pour l'an prochain. Il remercie les membres de cette association très active et tout particulièrement les membres du bureau pour leur implication dans la vie du collège et leur aide financière tout particulièrement appréciée en ces temps difficiles.

Les dons sont soumis au vote :

Votants : 16 - pour : 16 - contre : 0 - abstention : 0

Les dons sont acceptés et peuvent être enregistrés dans la comptabilité

17h30 : arrivée de M.Tihy

Indemnité pour mission particulière (IMP) – pour vote (AT du CA) N° 36

M. Riette a soumis la répartition des Indemnités pour missions particulières pour l'année scolaire 2016/2017 lors du Conseil pédagogique du lundi 23 juin en s'appuyant sur ce qui a été fait cette année tout en apportant quelques modifications avec la mise en place de la réforme du collège et des parcours. Un enseignant fait savoir qu'une lettre a été rédigée (voir PJ) et signée par certains professeurs. Ils demandent l'attribution d'une IMP en reconnaissance de leur implication dans les différents séjours linguistiques. Il est précisé en fin de lettre que les professeurs de langue ont décidé de ne plus assurer les voyages dans l'état actuel de la réflexion menée.

M.Riette explique qu'il n'a pas validé cette proposition car la circulaire citée ne le permet pas. Les professeurs expliquent que leur syndicat leur a dit que c'était possible.

M. Riette reprend cette la circulaire N°2015-058 du 29 avril 2015, point par point et découvre dans la dernière rubrique destinées aux autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif, l'organisation des voyages est citée pour missions possibles parmi d'autres.

M.Riette se dit embêté car il ne dispose que de 10 IMP et se voit mal proposer une autre répartition en l'absence de tous les enseignants. Il demande aux professeurs qui ont rédigé le courrier s'ils ont une proposition à faire.

Ces enseignants proposent de récupérer l'IMP prévue initialement pour les référents parcours d'éducation artistique et culturelle. Ils précisent que les professeurs pressentis pour cette mission sont d'accord.

M.Riette en prend acte mais souhaite que cette mission reste actée dans les IMP et leur demande donc d'être aussi référents du parcours d'éducation artistique et culturelle et de se partager l'IMP en fonction des personnes concernées.

M. Riette explique qu'il n'est pas favorable pour des HSE car le texte précise qu'il s'agit de face à face pédagogique entre enseignants et élèves.

.Après avoir échangé sur ce point, compte tenu de la situation, M. Riette propose une nouvelle répartition des IMP en modifiant l'intitulé de la l'IMP référents parcours culturels pour l'organisation des séjours linguistiques.

M. Riette rajoute que ces IMP pourront être réparties entre plusieurs enseignants mais qu'il devra respecter les textes car il n'est pas possible de répartir une IMP sur plus de 4 personnes. Une lettre de mission sera rédigée avec les personnes concernées pour préciser les finalités de ces missions.

Missions

| NOUVELLES MISSIONS RETENUES | IMP : 10 |
|--|-----------------|
| <i>Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques</i> | 3 heures |
| <i>Référent décrochage scolaire (PPRE-PIAD) et aide aux élèves à besoins particuliers (DYS) avec l'appui de Mme LANDRIN, de l'AP et des professeurs principaux</i> | 1 heure |
| <i>Coordonnateur des activités physiques, sportives et artistiques</i> | 1 heure |
| <i>Coordonnateur LCE et organisation du programme Radio</i> | 1 heure |
| Référents ENT (administrateur + mise en valeur des pratiques pédagogiques) | 1 heure : |
| Référents parcours avenir (orientation-CFG) avec l'appui de la Copsy et des professeurs principaux | 1 heure : |
| Référents parcours citoyen + sécurité routière avec l'appui de l'infirmière | 1 heure : |
| Référents parcours d'éducation artistique et culturelle représentés - organisation des séjours linguistiques. | 1 heure : |

Votants : 17 - pour : 13 - contre : 1 - abstention : 3

La nouvelle répartition des IMP est validée.

Conclusion de la C.H.S. (pour information)

M.Legros informe l'assemblée qu'une Commission Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail s'est tenue durant la semaine de la sécurité le 02 mai 2016.

Cette première réunion a permis de tirer plusieurs conclusions et projets : une mise à jour du règlement intérieur sur la partie sécurité, l'organisation d'une évacuation incendie dans le gymnase en lien avec la mairie, la mise en place d'un nouveau dispositif d'évacuation incendie et de zones de rassemblement ainsi qu'une mise à jour du Plan Particulier Mise en Sécurité (PPMS) après la livraison du nouveau bâtiment donc début 2017.

M.Legros évoque le prochain exercice PPMS prévu en octobre 2017 qui tournera autour du risque d'attentat. M.Riette explique qu'il demandera une dérogation. En effet, la date n'est pas judicieuse pour le collège de Beuzeville puisque les travaux ne seront pas terminés. Ensuite, il est prévu également l'achat de deux registres obligatoires : le registre de santé/sécurité au travail contenant des observations et des suggestions relatives aux conditions de travail, le registre d'un danger grave et imminent qui peut notamment être utilisé pour le droit de retrait.

L'élaboration d'un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels après la livraison du nouveau bâtiment, réalisé par une entreprise sera budgété sur l'année 2017 (environ 1000 €). Le document unique est un document obligatoire.

Enfin la CHS a désigné un référent « sécurité » en la personne de Mme Rosalie agent d'accueil.

Conventions :

Convention avec le Conseil Départemental – carnets de correspondance – pour vote (AT du CA) N°38

M.Legros informe le Conseil que le Département de l'Eure a supprimé sa participation financière pour l'achat des carnets de correspondance, cependant, pour laisser le temps aux établissements de s'organiser, il propose que les collèges continuent de bénéficier, pour cette année, du tarif d'achat du groupement de 0.84 € par carnet. Pour cela, nous vous demandons l'autorisation de signer la convention de refacturation des carnets de correspondance avec le Département de l'Eure.

Nous achetons donc 600 carnets de correspondance pour une livraison fin août.

Adhésion aux nouveaux contrats du groupement d'achat pour 2017 : marché de fournitures de papier et fournitures de bureau, nettoyage des hottes de cuisine, entretien et vérification de l'ascenseur – pour vote (AT du CA) N°42

M.Legros demande aux membres du Conseil d'administration l'autorisation de renouveler l'adhésion au groupement d'achat pour l'achat de fournitures de papier et de bureau concernant la période 2017/2019 et le nettoyage des hottes de cuisine pour la période 2017/2018. Le nettoyage des hottes de cuisine est obligatoire chaque année pour des raisons de sécurité incendie.

M.Legros demande par ailleurs l'autorisation pour adhérer à un nouveau marché pour le collège. Ce marché concerne l'entretien, le contrôle annuel et le contrôle quinquennal pour l'ascenseur qui sera livré avec le nouveau bâtiment.

Un enseignant demande si le budget du collège sera augmenté en prévision de cette dépense supplémentaire. M. Riette explique que l'on découvrira tout ça dans la dotation 2017.

Le groupement s'occupe donc de la mise en concurrence pour désigner un fournisseur pour ces prestations. Le groupement permet ainsi des économies d'échelle.

Votants : 17 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

Convention groupement d'achat - pour vote (AT du CA) N°43

M. Legros demande aux membres du C.A. de voter la nouvelle convention, il n'y a pas de changement notable pour les établissements, le prix d'adhésion annuel reste de 90€. La convention évolue suite aux récents changements de la réglementation des marchés publics.

Votants : 17 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

Convention « zone d'ondes » (pour régularisation) – pour vote (AT du CA) N°44

M. Legros demande aux membres du C.A. l'autorisation de signer la convention avec l'association zones d'ondes notamment pour permettre de payer la prestation de la semaine radio avec l'intervention d'un technicien (2100 €) mais aussi le montage et le démontage de l'antenne (326.30 €). M. Tihy explique le mode de financement retenu pour cette opération.

Votants : 17 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

Convention avec la DGFIP pour la mise en place du prélèvement automatique – pour vote (AT du CA) Acte en attente de la convention

M. Legros demande aux membres du C.A. de voter la convention la DGFIP pour la mise en place du prélèvement automatique.

L'objectif est de proposer un nouveau mode de paiement pour les familles pour régler les factures de restauration, qui s'ajoutera au paiement en chèque, espèce et virement. Il s'agit aussi de faciliter la gestion et d'améliorer le recouvrement des demi-pensionnaires qui augmentent d'année en année.

Le prélèvement automatique dispose de plusieurs avantages :

-Il y a une seule demande de prélèvement à faire et elle n'a pas à être renouvelée tous les ans.

-Le mandat de prélèvement vaut pour tous les enfants de la fratrie.

-Les factures sont mensualisées sur plusieurs mois avec un prélèvement ou remboursement d'ajustement en juin.

Ce service est cependant payant pour l'établissement qui devra intégrer ces frais bancaires dans son budget 2017.

Nous réfléchissons aussi pour la rentrée 2017 à la mise en place du télépaiement sur internet pour régler les factures de restauration et de voyage.

Un membre du CA demande si cela occasionnera des frais supplémentaires pour le collège. M. Legros répond qu'il y aura en effet des frais mais qu'ils sont minimes.

Votants : 17 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer l'ensemble de ces conventions.

Bilans financiers des voyages à Madrid et à Londres (pour information)

M.Legros présente les bilans financier pour les voyages à Londres et Madrid. Ces deux voyages ont été organisés par des prestataires (EUROVOYAGES et VERDIE) retenus par appel d'offre.

Les recettes proviennent des familles, des associations et du collège pour la part accompagnateur.

Les budgets sont équilibrés, les tarifs demandés aux familles ne changent pas.

Un reliquat de subvention des actions pour le voyage à Madrid pourra donc être réutilisé l'année prochaine.

Répartition subvention BOP : manuels scolaires, carnets de correspondance, droits de reprographie – DBM pour vote (AT du CA) N°41

Une subvention de 27815 € nous a été attribuée par le rectorat le 11 mai 2016, cette subvention correspond à l'enveloppe globalisée Enseignement du second degré (BOP 141) du ministère de l'Education Nationale. Cette subvention peut servir pour les crédits pédagogiques destinés au projet d'établissement, aux manuels scolaires, aux carnets de correspondance, aux droits de reprographie et à l'action culturelle (volet culturel du projet d'établissement).

M. Legros propose la répartition suivante :

- Manuels scolaires : 26 459.25 €

- Carnets de correspondance : 506 €

- Droits de reprographie : 849.75 €

Les fonds pour les manuels scolaires sont suffisants pour répondre aux besoins de l'ensemble des enseignants, cependant plusieurs disciplines ont fait le choix d'un manuel par classe plutôt que par élève.

Une nouvelle enveloppe sera accordée l'année prochaine afin de financer les manuels des autres disciplines (LV1 et LV2, Sciences physiques et SVT, etc.)

Un enseignant déplore que l'Etat n'ait pas mis les moyens suffisants pour l'achat de livres pour tous les élèves dans toutes les disciplines en vue de mener à bien cette réforme imposée.

L'achat de carnets de correspondance est reconduit la rentrée prochaine, nous réfléchissons à un autre système pour la rentrée 2017.

Votants : 17 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

La répartition de la subvention des crédits globalisés est acceptée

DBM pour information pour les dons.

Les dons de l'APEC ayant été acceptés, ils rentrent dans les recettes du collège.

Suppression de l'aide financière « remise de principe » (pour information)

Le rectorat nous a informé de la suppression de la remise de principe pour la rentrée 2016/2017 par le ministère de l'Education Nationale.

Cette remise sur les factures de restauration était accordée aux familles nombreuses et permettait pour les familles ayant plus deux enfants inscrits dans une demi-pension de bénéficier de remises sur les factures de demi-pension (20% pour 3 enfants, 30% pour 4 enfants, etc.).

Au collège de Beuzeville sur l'année 2016/2017, la remise de principe concernait 40 familles et 55 élèves pour un montant annuel pour l'ensemble des familles d'environ 1200 €.

Désormais seules les bourses nationales, les bourses départementales et les remises d'ordre pourront réduire les factures de demi-pension.

Les représentants de parents d'élèves font remarquer qu'il y a de plus en plus de familles en difficulté financière et de moins en moins d'aides. Ils ne peuvent pas cautionner ce genre de décisions.

Orientation et affectation des élèves (ANT du CE) N°37

61.62 % de passage en seconde GT (62.25 % pour l'Académie). M. Riette explique qu'il est très satisfait de cet indicateur car l'an dernier nous étions à moins de 40 %. Il précise que la promotion de l'an dernier n'était cependant pas la même mais souligne le très bon travail de Mme Quentin, des professeurs principaux et de Mme Anne COPSY.

Cet indicateur fait partie du contrat d'objectifs. Nous devons nous rapprocher de la moyenne académique. Objectif donc atteint pour cette année mais cela risque d'être plus compliqué l'an prochain.

30.3 % de passage pour la seconde Pro contre 27,6 % pour l'Académie et 8,08% pour le CAP contre 9,65 % au niveau Académique. A noter qu'il n'y a aucun redoublement de proposé par le collège.

Un enseignant fait cependant remarquer qu'en ce qui concerne les redoublements, cela n'est pas de leur fait, mais imposé par les nouvelles réglementations. Les redoublements ne sont pas, non plus, proposés en commission d'appel précise un autre enseignant.

M. Riette rajoute qu'il y a qu'un seul élève non affecté sur liste principale cette année. D'autres vœux ont été formulés et la piste de l'apprentissage est également exploitée.

Organisation du service pendant les congés d'été (ANT du CE) N°47

M. Riette précise que le collège sera fermé au public à compter du mardi 12 juillet 2016 jusqu'au mercredi 24 août au matin.

Concernant les mesures de sécurité prévues, elles sont plus délicates cette année compte tenu des entreprises qui vont intervenir dans le bâtiment principal pendant juillet et août. Le collège a décidé, avec le responsable du chantier, de déposer deux jeux de clés aux deux responsables d'entreprises qui interviennent durant cette période. Pour éviter les alarmes intempestives et être dans l'obligation de donner les codes, il est décidé, avec l'accord du CD 27, de ne pas mettre l'alarme pendant cette période. En cas d'intrusion, les responsables d'entreprise remontent l'information au Département et M. Riette a également donné son numéro de portable. Un jeu de clés est également déposé à la gendarmerie de Beuzeville.

Les numéros des portables des agents logés ainsi que de l'équipe de direction ont été transmis aux autorités compétentes comme chaque année.

Un enseignant demande si l'assurance marchera en cas de vols. M. Legros explique que s'il y a effraction, l'assurance couvrira les dommages. Le professeur précise qu'il a pu constater que les portes donnant sur l'extérieur, notamment celles qui donnent sur l'escalier de secours sont facilement ouvrables si on les secoue un peu.

Dérogation horaire rentrée 2016 – pour avis (pour information)

Après avoir consulté la mairie de Beuzeville, M. Riette demande l'avis du conseil d'administration pour modifier l'heure de début des cours du mercredi afin de l'aligner sur les autres jours soit à 8h40 contre 8h30 actuellement afin d'éviter les retards réguliers.

Votants : - 17 pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

La modification est validée

Organisation de la structure pédagogique (AT du CA) N°46

A la rentrée prochaine le collège accueillera 549 élèves répartis sur 21 divisions :

| COLLEGE | Effectifs | CLASSES | | | | | | |
|---------|--|---------|------|------|------|------------|------|-------|
| | | 6ème | 5ème | 4ème | 3ème | SOUS TOTAL | ULIS | TOTAL |
| | Effectifs arrêtés IA 18 décembre 2015 | 132 | 144 | 120 | 130 | 526 | 12 | 538 |
| | divisions arrêtées IA 18 décembre 2015 | 5 | 6 | 5 | 5 | 21 | | 21 |
| | E/D | 26,4 | 24,0 | 24,0 | 26,0 | 25,0 | | 25,0 |
| | Prévisions effectifs Chefs Etablts Juin 2016 = | 129 | 144 | 127 | 123 | 523 | 12 | 535+8 |
| | Nombre de divisions prévues | 5 | 6 | 5 | 5 | 21 | | 21 |
| | E/D | 27,4 | 24,0 | 26,0 | 25,2 | 25,7 | | 25,7 |

| | 6ème | | 5ème | | 4ème | | 3ème | |
|---|------------|----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| | Effectifs | Groupes | Effectifs | Groupes | Effectifs | Groupes | Effectifs | Groupes |
| Anglais LV 1 | 137 | 5 | 143 | 6 | 129 | 5 | 126 | 5 |
| Allemand LV 2 | | | 27 | 1 | 11 | 1 | 15 | 1 |
| Espagnol LV 2 | | | 116 | 5 | 118 | 5 | 111 | 5 |
| bilangue Anglais/Allemand | 16 | 1 | | | | | | |
| Section européenne Anglais | | | | | | | 18 | 1 |
| Enseignement de complément Latin | | | 27 | 1 | 17 | 1 | 14 | 1 |
| Enseignement de complément Grec | | | | | | | | |
| Enseignement de complément Latin et Grec | | | | | | | | |
| TOTAL | 153 | 6 | 313 | 13 | 275 | 11 | 284 | 13 |

M. Riette explique que le collège atteint un nouveau record avec 549 élèves de prévus et que moyenne par classe tourne autour de 25 élèves à l'exception des 6^{ème} qui seront plus nombreux mais tous les dossiers n'ont pas été réceptionnés. L'enseignement du latin est proposé sur tous les niveaux. En troisième, les élèves pourront poursuivre la section européenne Anglais. Enfin, la bilangue est proposée aux 6èmes avec un effectif prévisionnel de 16 élèves ce qui va impacter le nombre de groupes sur les autres niveaux. A noter qu'il y a bien 5 groupes d'Espagnol en 4^{ème} et non 4 comme cela a été noté dans le tableau remis en annexe.

Emploi de la dotation horaire globalisée – HSE globalisées 2016/2017 (ANT du CE) N°48

Pour la rentrée 2016, une nouvelle répartition académique des HSE globalisées est mise en place.

Le nouveau barème prend en compte, au regard des orientations nationales, un indicateur socio-économique (revenu fiscal médian par unité de consommation), un indicateur géographique (zones urbaines, intermédiaires ou rurales) et les effectifs de l'établissement.

Ces moyens, qui viennent en complément de la Dotation Horaire Globale, vous permettront d'opérer, avec les équipes éducatives, les choix qui répondront le mieux aux besoins des élèves, avec un objectif de réussite pour tous.

Les HSE globalisées sont déléguées à l'établissement et imputées sur le budget académique via le module ASIE.

Proposition de répartition des 238 HSE par action soumise au vote:

Soutien allemand 5^{ème} (4élèves non bilangue) : 12 heures

Techno : coordinateur/projets course en cours : 36 heures

Suivi élèves en difficulté PPRE/PIAPIDEM/Turorat : 90 heures

EPI : co intervention : 90 – préparation au CFG : 10 heures.

Il explique qu'en cas de reliquat les heures restantes sont réparties en fonction de l'investissement des enseignants dans les différents projets. M. Riette propose de rajouter le PSC1 avec les PPRE car cela a été oublié. Il précise, concernant ce dispositif, qu'avec le départ de M. Leroy formateur, il ne sera plus possible de proposer cette formation à l'ensemble des élèves d'un niveau puisqu'il n'y a plus qu'un formateur, Mme Krebs. Il rajoute cependant que d'autres professeurs souhaitent s'inscrire à cette formation.

Choix des manuels scolaires, logiciels, outils pédagogiques (ANT du CE) N° 49

Concernant le matériel informatique, M. Riette explique que le CD 27 a changé son mode de calcul pour l'équipement en matériel informatique des collèges. Le CD 27 a travaillé sur un référentiel type (groupe de travail dans lequel était présent M. Riette au titre des représentants des personnels de direction) et a expliqué les contraintes financières auxquelles il était soumis.

M. Legros explique que le collège a adhéré à un service en ligne de demande de bourse. C'est simple d'utilisation et en relation directe avec le Trésor Public. De la même façon, les factures de la demi-pension peuvent maintenant être réglées par virement et pourront l'être bientôt par internet.

Le collège a reçu une enveloppe de 9500 points. Après consultation de l'équipe des TUICE il a été décidé de choisir sur le catalogue 16 PC, 1 ordinateur portable et 4 vidéo projecteurs

Le matériel devrait être livré avant la Toussaint et devrait coïncider avec la livraison du nouveau bâtiment. Concernant ce dernier, M. Riette a dû batailler pour obtenir le matériel informatique dans chacune des classes car il n'était pas prévu au budget. Le matériel devrait être livré en même temps que le bâtiment en respectant le référentiel d'équipement.

Enfin, concernant le renouvellement du photocopieur, M. Legros et M. Riette ont demandé au CD 27 2 photocopieurs. A charge pour lui de retenir cette proposition ou de ne choisir qu'un seul photocopieur. Livraison possible, quelques jours après la rentrée.

Concernant les pratiques pédagogiques, M. Riette souhaite les développer et espère que les enseignants sont revenus de leur formation sur le numérique avec des projets – exemple de l'E twining en Anglais, vidéos, journaux madmag

Enfin, pour les livres, le collège a reçu une subvention de l'Etat de 26 459,25 Euros pour le financement des nouveaux livres. Après réunion des conseils d'enseignement les choix retenus sont les suivants : un manuel par élève pour les mathématiques et le français. Un manuel par salle pour l'Histoire–Géographie, les LV2 et les sciences (sauf la technologie). Cette répartition permet de financer l'ensemble des manuels demandés pour un montant de 25 822,29 €.

Mrs Riette et Legros remercient les professeurs, assistés par Mme Pollet, qui ont choisi la solution d'un jeu de livres par classe avec l'usage du numérique ce qui permet de réduire les coûts et de rentrer dans l'enveloppe budgétaire.

Votants : 17 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

Projet d'établissement (annexes) : EPI (Enseignement des pratiques interdisciplinaires) et AP (Accompagnement Personnalisé) – pour vote (AT du CA) N°45

M. Riette explique qu'il a réuni les enseignants pour choisir les thèmes retenus pour chaque niveau pour les EPI .
La répartition suivante est proposée :

| | 6ème | 5ème | 4ème | 3ème |
|--|------|------|------|------|
| Corps, santé, bien être, sécurité | | | X | |
| Information, communication, citoyenneté | | X | | |
| Culture et création artistique | | X | X | X |
| Transition écologique et développement durable | | | | X |
| Langues et cultures de l'antiquité | | | X | |
| Langues et cultures étrangères | | X | | X |
| Monde économique et professionnel | | | X | X |
| Sciences, technologie et société | | | X | x |

Les élèves auront donc 8 thèmes de proposés sur les 8 possibles. Concernant l'AP, les élèves auront 3 heures en 6ème, et 2 heures sur chacun des autres niveaux. Ces AP seront visualisés sur les EDT des élèves et seront organisés en co enseignement.

Votants : 17 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

La répartition des thèmes d'EPI par niveaux est validée

Modification du Règlement Intérieur – pour vote (AT du CA) N°39

M. Riette explique qu'il a travaillé sur une mise à jour du règlement intérieur en modifiant quelque peu la présentation en s'appuyant sur les circulaires et en tenant compte de la mise en œuvre de la réforme du collège.

Ce projet a été modifié lors du CESC instance dans laquelle étaient représentées les élèves, les parents et les personnels du collège. La vie scolaire a également été consultée pour la partie régime, gestion des absences et retards.

M. Riette précise que ce changement est principalement lié au départ à l'annonce du non financement du carnet de liaison par le CD 27 à partir de la rentrée prochaine. Il a alors décidé de voir ce qui pouvait être fait au niveau du numérique et notamment de l'application pronote.

Il propose cependant, pour la rentrée 2016, de racheter 600 carnets, sur les fonds propres du collège en utilisant un reliquat de subventions pour les livres non utilisés, mais également d'expérimenter l'utilisation du numérique et notamment de Pronote via l'ENT. Un point sera proposé le jour de la rentrée.

L'objectif principal est de simplifier le travail de tout le monde mais aussi d'harmoniser les pratiques pour une meilleure lecture de tous les acteurs **en ciblant tout particulièrement les parents.**

Une opération de communication à destination des parents va être proposée au mois de septembre.

Un enseignant demande s'il est possible de faire noter et signer, dans le carnet de correspondance l'autorisation relative au droit à l'image et au son.

Votants : 17 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 0

Le nouveau règlement intérieur est adopté. Il sera mis en page intérieur du carnet de liaison

17h45 : départ de mesdames Charon et Prévost-Godon donc 15 votants

Rapport annuel sur le fonctionnement de l'établissement, de l'AS et du CDI (AT du CA) N°40

Mme Quentin donne lecture du rapport d'activités pour l'année écoulée.

Axe 1 : L'ambition pour chaque parcours : maîtrise des langages/ initiative et autonomie

Repérer, dès le CM2, le profil des élèves et mettre en place des actions, sur les 4 années de collège, visant à faire progresser les élèves en difficulté tout en valorisant l'excellence.

N° 1 : Repérer les élèves en difficulté, dès le CM2, en s'appuyant sur le conseil Ecole/Collège, à partir des résultats scolaires, des difficultés d'ordre éducatif (absences fréquentes, travail non fait, suivi parental insuffisant, problèmes de comportement), de santé (élèves dys....) en :

- mettant en place des PPRE qui s'appuient sur les compétences du socle pour les faire progresser, en y intégrant les coups de pouce, aide aux devoirs, tutorats, fiche de suivi,
- mettant en place des dispositifs alternatifs tel que les PIAD en 4^{ème} et/ou 3^{ème} pour travailler sur l'orientation et pour leur permettre d'obtenir un diplôme (CFG ou DNB série professionnelle).

La liaison avec les enseignants du primaire s'étoffe. De nombreuses activités ont été proposées aux professeurs des écoles lors de la visite des CM2 au collège. Cela a permis de renforcer les liens. De nombreux échanges ont eu lieu entre les enseignants du primaire et du collège tout au long de l'année.

L'équipe de direction remercie les enseignants et Mme Tiénot, infirmière, pour leur implication dans cette liaison.

Le repérage des élèves en difficulté s'appuie entre autre sur les résultats observés par les professeurs ainsi que les informations recueillies par les différents partenaires (infirmière, AS, vie scolaire). Le suivi éducatif enregistré par la vie scolaire grâce notamment à l'outil Pronote permet de dégager la tendance globale suivante :

1- Punitons et sanctions

Retenues : 425 h (↗ contre 389 l'an dernier)

→ 194 pour le travail

→ 231 pour comportement et bavardages

Exclusions de cours : 147 (↘172 l'an dernier)

→ 101 pour comportement, bavardages ou insolence (n-1 : 95)

→ 46 pour manque de travail

Avertissements : 26 (↘ n-1 : 43)

Blâmes : 8 (n-1 : 3)

Mesures de responsabilisation : 0

Exclusions de l'établissement : 28 exclusions dont 6 internes. surtout pour comportement (plusieurs exclusions de cours, bagarre...) (↗21 exclusions l'an passé)

Conseil de discipline : 2 pour 2 élèves de 4^{ème} (n-1 : 1)

Commissions de vie scolaire : 5 : 2 en 4^{ème} et 3 en 5^{ème} (↗, 2 l'année dernière)

M.Riette explique qu'il y a aussi tout un travail à réaliser en amont sur la citoyenneté et le respect des règles. Ce thème sera étudié à nouveau à la rentrée.

2- Taux d'absentéisme :

Le taux annuel est élevé, 6,6%, mais il prend absolument toutes les absences en compte (voyages, stages, compétitions sportives, départ anticipé en vacances)

4 signalements absentéisme ont été effectués à l'inspection académique. Aucun n'a donné de résultats. M. Riette rajoute que ce constat est le même que l'an dernier.

3- PPRE et autres dispositifs

En 6^{ème} : 25 élèves (15 %) : En 5^{ème} : 30 élèves (23 %) En 4^{ème} : 24 (17 %) En 3^{ème} : 14 (14 %)

Le collège a mis en place différents dispositifs : soutien scolaire par des professeurs, coups de pouce par Tiffany et Maëlle, tutorat par des adultes et des élèves, études surveillées. L'équipe de direction remercie toutes ces personnes. M. Riette croit également en d'autres dispositifs comme le théâtre notamment pour les projets qui peuvent agir favorablement sur le comportement des jeunes. Concernant les difficultés scolaires, il constate que bien souvent les résultats des jeunes en difficulté n'augmentent pas et continuent à baisser avec l'âge et le manque de suivi de certains parents. Le PPRE doit être revu l'an prochain pour gagner en efficacité.

4- PIAD et classe relais

Parcours Individuel d'Alternance Dérogatoire : (élèves de 4ème et 3ème âgés de 15 ans) : 1 élève

Classe relais : 0 élève

N° 2 : Permettre à tous les élèves de progresser en :

- s'appuyant sur le dispositif Lire Comprendre Ecrire en 6ème pour faire progresser tous les élèves sur la maîtrise de la langue
- s'appuyant sur les projets inscrits dans le cadre des IDD pour développer les compétences transversales du socle
- préparant les élèves aux épreuves du DNB ou au CFG (oraux HIDA, deux DNB blancs en 3ème)
- créant un café-parents dans le cadre de la liaison Cm2/6ème

Bilan du projet LCE

- la lecture : donner du sens ; l'exploiter pour dire.
- 10 professeurs, 6 disciplines, les 6 classes de sixième
- travail en équipe pour essayer de construire des notions et principes communs.
- coût pour le collège entre 600 et 800 €
- 135 sixièmes et 3 classes de CM 2
- 14h de diffusion en direct sur une fréquence FM locale et sur Caen ainsi qu'en streaming sur le site partenaire.

Un bilan sur le dispositif LCE a été fait le jeudi 30 juin en présence de Madame Schirm, Inspectrice Académique-Inspectrice Pédagogique Régionale de lettres et des améliorations seront apportées notamment grâce aux échanges avec le premier degré dans le cadre du conseil école collège. Le projet a été validé par le Conseiller Académique pour la Recherche, le Développement, l'Innovation et l'Expérimentation (CARDIE). L'intervention des professeurs des écoles n'a pas pu se mettre en place alors qu'il y avait une volontaire.

Il est proposé d'élaborer un PRE pour ce dispositif l'an prochain. Dossier à déposer en septembre.

La réforme du collège se met en place l'an prochain. Les élèves de 6^{ème} auront 3 heures d'Accompagnement Personnalisé réparties en 2 heures de LCE et 1 heure d'AP mathématiques-sciences.

Les élèves des autres niveaux auront tous 2 heures d'AP et 2 heures d'Enseignement Pratiques Interdisciplinaire.

Les élèves ont bien été préparés aux oraux de l'HIDA ainsi qu'aux brevets blancs. Leurs résultats ont globalement progressé entre le premier DNB blanc et le deuxième. Une réflexion est à mener sur la prise en charge des élèves de 3^{ème} en difficulté notamment pour les aider à construire leur projet d'orientation dans le cadre du parcours Avenir.

12 élèves ont passé le CFG. L'équipe de direction remercie Mme Pollet et les professeurs principaux qui ont assuré leur préparation. Ils ont tous été reçus.

12 HSE ont été allouées pour la préparation au CFG

Le café-parents s'est réuni une fois avec l'intervention du GAPASE sur les risques d'internet. La faible mobilisation des parents ne doit pas nous arrêter et nous réfléchissons à une autre intervention l'an prochain.

N° 3 : Développer l'ambition pour tous les élèves en :

- développant les projets interdisciplinaires pour donner du sens à leur scolarité

Les nombreux projets démontrent le dynamisme de l'établissement.

M. Riette en présente quelques-uns :

- Tous les élèves de 6ème ont participé à l'opération collège au cinéma.
- La semaine de la poésie a permis à tous les élèves de composer des poèmes et à certains de venir les déclamer.
- 18 élèves ont participé au concours course en cours grâce à M. Fouques dans le cadre des IDD. Une équipe a été sélectionnée jusqu'au niveau départemental et a réalisé le meilleur temps.
- Les élèves de 3ème ont pu participer au séjour linguistique en Espagne.
- Le séjour linguistique en Angleterre était à destination des 5^{èmes}, 4^{ème} ou 3^{ème}.

230 HSE ont été allouées cette année contre 214 l'an dernier, notamment, pour les PPRE, IDD, PSC1, Test de natation, soutien et tutorat, préparation du CFG.

M.Riette remercie les enseignants qui ont mené tous ces projets riches pour les élèves.

Le FSE est une association complémentaire aux activités du collège qui permet aux élèves de développer des compétences dans des domaines variés (photo, vidéo, manga, sorties etc).

M. Riette remercie les personnels adhérents au FSE qui interviennent bénévolement auprès des élèves hors temps scolaire.

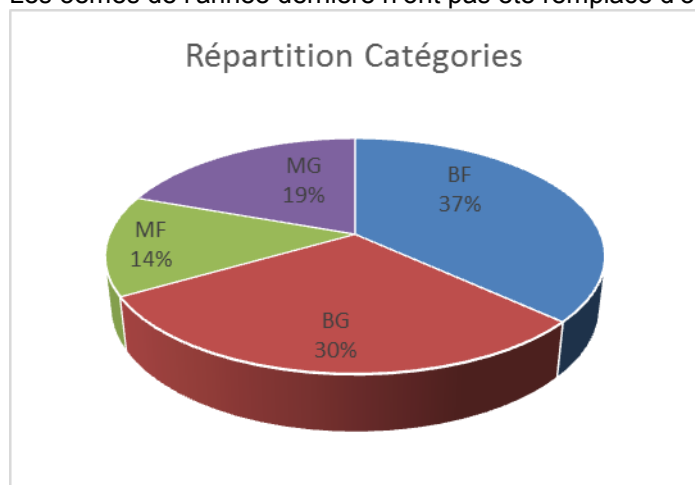
M.Tihy fait le bilan de la classe artistique :

24 élèves plus un élève du dispositif ULIS qui n'avait pas choisi d'être dans ce projet et qui a demandé à en sortir au mois de mai. 2 intervenants professionnels sont venus au collège. Un metteur en scène et une danseuse professionnelle. Le spectacle a donné lieu à 5 représentations pour les familles, les élèves du collège et des écoles primaires. Les élèves ont manqué 3 à 4 heures de cours puisque nous avons annoncé dès le début de l'année les jours où les élèves ne seraient pas disponibles et organisé les rattrapages.

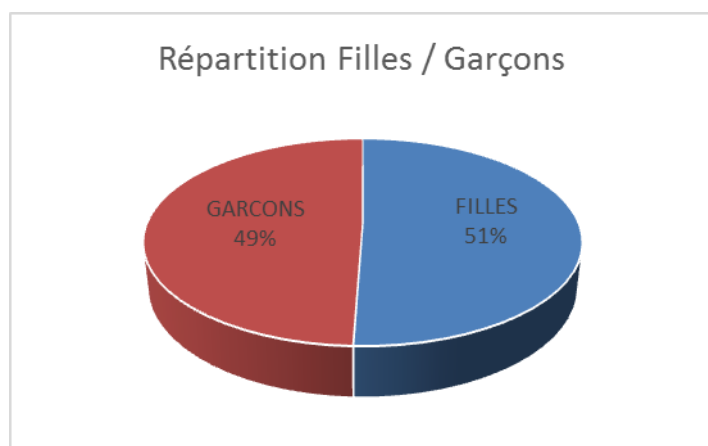
Le bilan de la documentaliste est joint en annexe et le bilan de l'AS est présenté.

L'AS, c'est tous les mercredis après-midi. C'est une association qui a regroupé cette année 87 licenciés :

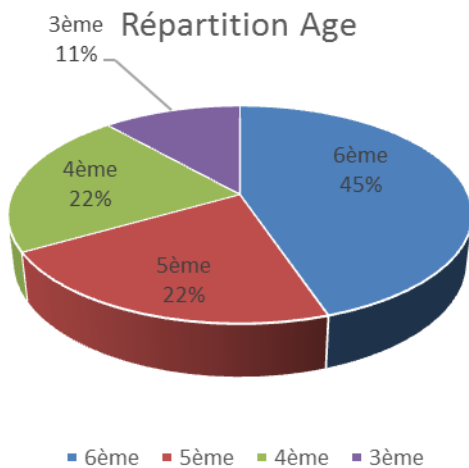
Les 3èmes de l'année dernière n'ont pas été remplacé d'où un déséquilibre des catégories



Les filles sont parfaitement représentées et en léger surnombre



Notre objectif : séduire les plus grands



2 sections : La section « Multi sports » & la section « Artistique »

Les « Multi sports » :

- C'est une cinquantaine d'élèves toutes catégories confondues chaque mercredi
- 1^{er} trimestre : sports collectifs (basket, foot)
- 2^e trimestre : cross et sports collectifs (hand, volley)
- 3^e trimestre : athlétisme et activités de « plein air » : escalade, voile, raid
- Une alternance entre entraînements et compétitions
- 3 équipes qualifiées au cross académique

Les « artistiques » :

- Une vingtaine de benjamines régulières (les minimales n'ont pas pu être reconduites cette année par faute de place et d'un surnombre d'élèves)
- Un programme varié : fitness, danse, GRS, acrosport, cirque et gymnastique
- Une après-midi de rencontre avec les autres AS artistiques du district
- Une sortie au championnat académique de danse

L'AS, c'est aussi un moment de convivialité avec des moments festifs et des sorties loisirs communes aux 2 sections : Sortie patinoire, boum, galette des rois, sortie piscine, Raid en plein air...

Vive l'AS et vive le sport

Mme MORISSON ; M HUBERT ; M LE ROY ; M TIHY

Axe 2 : Des réseaux, des chaînes d'actions au service d'une stratégie, communiquer

Développer les pratiques numériques à des fins pédagogiques et éducatives et accompagner les usagers dans l'accès au numérique et à son utilisation

N°1 : Faciliter l'accès aux informations du collège en optimisant l'utilisation de l'ENT.

Le nouvel ENT a bien existé. Il a été alimenté par différentes personnes afin de transmettre un maximum d'informations.

N° 2 : Former et informer les utilisateurs à l'usage des outils numériques.

A l'occasion des portes ouvertes, les parents ont fait découvrir l'ENT aux parents des futurs 6^{ème}. Il reste du travail à effectuer pour généraliser son usage.

M.Riette l'a aussi présenté aux parents lors de ses visites dans les écoles.

N° 3 : Renforcer l'usage des TUICE par les enseignants en leur proposant des formations.

Les enseignants se sont formés individuellement. Les enseignants ont fait de réels efforts et utilisent maintenant tous pronotes.

Mme Quentin fait un bilan des remplacements de courtes durées :

Les remplacements de courte durée permettent de pallier les absences de quelques jours. Ils sont financés sur une ligne spéciale abondée à la demande et ne dépendent pas de l'enveloppe globalisée des HSE. Je ne propose des remplacements qu'au sein d'une même équipe pédagogique. De nombreux enseignants acceptent les remplacements quand elle les sollicite et elle les remercie. Cela permet aux élèves de ne pas avoir de rupture dans leur emploi du temps et de rester dans une dynamique d'apprentissage toute la journée. Les enseignants qui les récupèrent ensuite, les trouvent dans de meilleures dispositions. Cela permet aussi aux enseignants d'avancer dans leur programme.

Nombre d'heures à remplacer : 1334 (N-1 : 838.5)

Nombre d'heures remplacées : 173.5 (N-1 : 122)

Ratio : 13% (N-1 : 14,55%)

Les heures le plus remplacées sont les absences de 9 à 12 jours. Les enseignants en congés ont été vite remplacés cette année.

Les motifs d'absences les plus récurrents sont les stages de formation continue qui ont été très nombreux cette année à cause de la réforme, les congés de maladie et les sorties pédagogiques.

Les motifs les plus remplacés sont les réunions pédagogiques.

Le taux de remplacement est bon, toutefois les absences prévues pourraient être davantage anticipées. Je ne peux pas solliciter les disciplines qui ont des contraintes d'installation (EPS), et celles qui prennent les élèves en groupes.

Un enseignant regrette l'organisation des formations sur la réforme organisée par tiers car cela a engendré de nombreuses absences simultanées des enseignants. Il se demande si une formation pour tout le monde en même temps n'aurait pas été plus facile à gérer pour les élèves et leur famille.

M.Riette explique que cette organisation a été réfléchi par l'académie et choisie sciemment afin que le collège reste ouvert aux élèves.

Axe 3 : Renforcer les actions visant à favoriser le passage en 2^{nde} et à développer l'ouverture culturelle

N° 1 : Poursuivre les actions liées à l'orientation post 3^{ème} dans le cadre de la liaison Collège/Lycée en :

- Proposant un vrai parcours Avenir organisé de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- formant les professeurs principaux de 3ème en lien avec les actions du BEF
- proposant des mini stages en LP
- organisant une semaine de l'orientation avec stages d'observation, accueil des proviseurs pour information des familles lors de la soirée tables rondes et réunions d'information auprès des familles
- informant sur les portes ouvertes des lycées
- en accueillant les parents dans le cadre des entretiens individualisés en lien avec la COP

Toutes ces actions ont été menées à bien même si nous trouvons que les familles ne se mobilisent pas autant que nous le souhaiterions. Le résultat sur l'orientation des élèves de 3ème est satisfaisant cette année. Mme Quentin remercie les professeurs principaux de 3^{ème} qui se sont beaucoup investis dans cette opération.

En 6ème : 0 redoublement. Certains élèves sont cependant en grande difficulté pour différentes raisons.

En 5ème pas de redoublement.

En 4ème pas de redoublement, 7 élèves sur 9 sont pris en prépa pro, mais un élève ne veut plus y aller. 2 élèves vont en 3^{ème} Prépa-pro dans le privé et 3 élèves partent en MFR.

En 3ème : 61.62% (N-1 : 40 %) passent en 2GT, 30.3% (n-1 : 43 %) ont demandé la 2^{nde} Pro mais 3 élèves sont sur liste supplémentaire, 8.08% (n-113 %) ont demandé un CAP, personne n'a demandé un redoublement.

N° 2 : Poursuivre les actions liées à l'ouverture culturelle, la santé et la citoyenneté en s'appuyant sur le CESC et en :

- organisant une semaine santé avec accueil de différents partenaires
- organisant une semaine citoyenneté avec accueil de différents partenaires
- organisant différentes sorties culturelles (séjours linguistiques)

Pour l'éducation à la citoyenneté :

- exposition : « moi, jeune citoyen » où ont été invités les primaires.
- Journée sécurité routière avec les motards pour les élèves de 3ème
- ASSR 1 et 2
- Secourisme pour tous les élèves de 4^{ème} dans le cadre des IDD
- Élection des délégués élèves et visite de la mairie et de l'assemblée Nationale.

Pour l'éducation à la santé :

Mme Tiennot a organisé une semaine de la santé avec des intervenants divers comme un médecin et une représentation théâtrale pour les addictions, une sophrologue et une diététicienne.

M. Riette remercie l'ensemble des personnels pour leur investissement et leur investissement au service des élèves.

Le rapport d'activités est soumis au vote

Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le rapport d'activités est approuvé –

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Principal clôt la séance à 19h15 et remercie les membres présents pour cette bonne année passée avec eux.

RUBRIQUE IV. ACTIONS DIVERSES

Questions diverses à soumettre 48 heures avant le CA